

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00854 Numéro SIREN : 822 015 442 Nom ou dénomination : A3PRO

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2019 sous le numéro de dépôt 3812

le 29 AVR. 2019

Sous le n°

A3812

A3PRO
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : ZAC Saint-Martin Sud, 34120 PEZENAS
822 015 442 RCS BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION
DU 17 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 17 décembre,

A 14 heures,

Les membres du Comité de direction de la société **A3PRO** se sont réunis ZAC Saint-Martin Sud 34120 PEZENAS, sur convocation du Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Didier CHABRIER
Monsieur Nicolas GERARDIN
Monsieur Richard MARLIER
Monsieur François RAGUIN
Monsieur Quentin RAGUIN
Monsieur Olivier VARLEZ

Le Comité de direction, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur Richard MARLIER préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Olivier VARLEZ remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Comité de direction adopte ce procès-verbal.

Le Président de séance rappelle que le Comité de direction est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire

Le Président rappelle au Comité de direction que lors de la réunion du Comité du **27 avril 2018**, il avait indiqué, afin de favoriser l'alternance dans les fonctions de Président, qu'il ne souhaitait pas poursuivre sa mission au-delà du **31 décembre 2018** et qu'il présentait donc sa démission pour cette date.

Il demande donc au Comité de direction de pourvoir à son remplacement.

Le Comité de direction prend acte de la démission de **Monsieur Richard MARLIER** de son mandat de Président à compter du **31 décembre 2018** et, après en avoir délibéré, nomme, à l'unanimité, en qualité de nouveau Président, pour une période de 2 ans prenant fin le **31 décembre 2020** :

Monsieur Olivier, Pierre, Robert VARLEZ

Né à LILLE (Nord) le 8 janvier 1958

De nationalité française

Demeurant 1555, chemin des Saints Pères – Le Taoume -13081 AIX-EN-PROVENCE

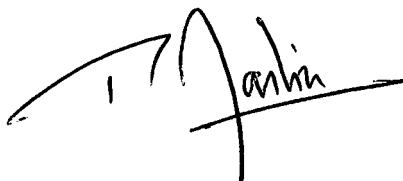
Le nouveau Président déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires requises pour l'exercice desdites fonctions.

Le Comité de direction donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Comité de direction au moins.

Richard MARLIER
Président



Olivier VARLEZ
Membre du Comité de direction



Olivier VARLEZ

« bon pour acceptation des
fonctions de Président »

*bon pour acceptation
des fonctions de Président,*

